

Président du gouvernement vaudois, chef du Département des Finances, le radical Pascal Broulis se prépare à publier un abécédaire intitulé «Le petit Broulis illustré». Il est précédé, sur le blog personnel du conseiller d'Etat, par un dialogue hebdomadaire avec ses visiteurs autour des thèmes principaux de cet opuscule, à paraître en novembre. En voici un échantillon, la lettre Z. (réd.)

Avec le métro M2, l'Etat a consenti un investissement considérable en période de difficultés financières. Alors que le budget de l'Etat chatouille l'équilibre, de nouveaux moyens nous autorisent à investir pour l'avenir. Catalogue des domaines qui devraient être prioritaires dans la prochaine législature.

Si l'autorité politique maintient la rigueur financière jusqu'aux comptes 2007, le canton verra sa dette baisser. Il retrouvera sa marge de manœuvre. Les erreurs du passé étant soldées, le prochain Conseil d'Etat pourra consacrer son énergie à l'avenir. Il aura le privilège de réaliser des projets au lieu de s'épuiser aux multiples escarmouches qui ont permis de vaincre le déficit structurel. Il s'agit de passer de la tactique de l'assainissement à la stratégie de l'avenir.

A l'occasion de la publication des comptes 2005, l'actuel Conseil d'Etat a établi une liste des investissements qu'il jugeait nécessaires.

En tête du catalogue, il place l'augmentation des places dans les garderies. La pénurie actuelle est un gâchis. Avec re-



L'INVITÉ

**PASCAL
BROULIS**

■ Conseiller d'Etat

**«Les erreurs du passé
étant soldées,
le prochain Conseil d'Etat
aura le privilège
de réaliser des projets,
il s'agit de passer
de la tactique
de l'assainissement
à la stratégie de l'avenir.
Investir pour être plus
performant et bénéficier
ainsi de moyens
supplémentaires
pour pouvoir investir
à nouveau. Voilà
une belle dynamique!»**

tard, l'Etat s'engage à répondre à l'évolution de la structure familiale. De plus, la difficulté de trouver des places d'accueil a découragé bien des parents – des femmes en particulier – de rester dans le monde professionnel. Des compétences qui auraient profité à la société et à l'économie restent ainsi inutilisées.

Tout de suite après vient un soutien accru à la formation et à la recherche. Là aussi, il s'agit d'investissements «intéressés». Si c'est l'avantage de chacun d'être bien formé, notre canton a tout intérêt à bénéficier de personnes compétentes. Par leur travail et leur

excellence, elles contribuent à la prospérité commune.

Le Conseil d'Etat entend également développer les transports publics vaudois. Après le métro, la région de Lausanne devrait se voir renforcer par le projet d'un «RER» qui favorisera les déplacements dans tout le canton. Là aussi, l'intérêt individuel rejoint l'intérêt collectif. De meilleurs transports publics assurent une meilleure protection de l'environnement, garantissent une bonne compétitivité économique et répondent à l'engorgement routier.

Viennent ensuite pêle-mêle le renforcement de la chaîne pénale et de la sécurité, le soutien à la création d'emplois, le renforcement de mesures d'intégration pour les demandeurs d'emplois, la création d'appartements protégés pour les personnes âgées...

Presque tous ces investissements projetés présentent l'avantage d'être à la fois une fin et un moyen. Une fin? Ils visent à assurer une meilleure qualité de vie pour les habitants du canton. Un moyen, parce que la plupart des prestations envisagées contribueront à renforcer les conditions cadres de notre pays, donc à favoriser l'économie.

Investir pour être plus performant et bénéficier ainsi de moyens supplémentaires pour pouvoir investir à nouveau. Voilà une belle dynamique!

Lire «Le Petit Broulis illustré se dévoile sur l'internet» en page 24

» D'accord
Pas d'accord

Donnez votre avis sur
www.24heures.ch